Aides à l'évaluation destinées aux spécialistes de l'animation de jeunesse pour la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant

Précision: le terme d'«enfant» dans son acception juridique concerne toutes les personnes mineures et donc également les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans.

Les aides à l'évaluation permettent aux spécialistes de l'animation de jeunesse de mieux percevoir précocement les signes d'une possible mise en danger du bien-être d'une ou d'un enfant. Elles rendent la démarche plus aisée, la décision relevant de professionnelles et de professionnels. La procédure suivante est recommandée: deux personnes au moins remplissent les aides à l'évaluation pour chaque cas de manière indépendante puis échangent ensuite leurs impressions (double contrôle). Veuillez lire à cet égard les **explications sur les aides à l'évaluation**.

Attention:

- En cas de grave mise en danger du bien-être d'une ou d'un enfant, la personne hiérarchiquement supérieure doit avertir immédiatement l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA).
- En cas de soupçon de violence sexuelle, il convient de s'adresser immédiatement à la personne hiérarchiquement supérieure.

Données personnelles

Nom de la ou du spécialiste de l'animation de jeunesse: _____

Date (à laquelle les aides à l'évaluation sont remplies): _____

Nom de l'enfant / de la jeune personne: _____

Âge de l'enfant / de la jeune personne: _____

1. Indices d'une éventuelle mise en danger

→ Voir p. 9 des explications

Cochez, parmi les indices suivants, ceux que vous percevez chez l'enfant et sa famille (observations, propos tenus):

Indices physiques

- ☐ Surpoids, maigreur excessive observables ou changement de poids important
- ☐ Hématomes ou fractures évoquant des mauvais traitements
- ☐ Manque de soins ou d'hygiène (mauvais état des cheveux, des dents, des ongles, des vêtements, odeur désagréable)

Indices psychiques

- ☐ Difficultés de concentration et d'attention
- ☐ Signes de difficultés linguistiques, d'apprentissage et d'ordre scolaire
- ☐ Fatigue marquée
- ☐ Réactions émotionnelles frappantes
- ☐ Abattement important / repli sur soi accru
- ☐ Signes de (graves) souffrances psychiques

Comportement anormal

- ☐ Changement de comportement perceptible
- ☐ Comportement autodestructeur (p. ex. automutilations, tentative de suicide, consommation problématique de substances)
- ☐ Fugue du domicile familial ou de l'école
- ☐ Retrait social
- ☐ Hyperactivité
- ☐ Comportement délinquant ou agressif (vol, dommage délibéré à la propriété, voies de fait, blessures physiques, conflits très fréquents, etc.)
- ☐ Comportement sexualisé frappant

Autres indices

- ☐ Vêtements régulièrement non adaptés aux conditions météorologiques (chez les jeunes enfants)
- ☐ Manque de surveillance et de prise en charge
- ☐ Manque de conscience des notions de proximité et de distance
- ☐ Trop grande responsabilité envers les frères et sœurs plus jeunes, le ménage ou les parents
- ☐ Absence de structure au terme de la scolarité obligatoire
- ☐ Expérience de mobbing
- ☐ Méfiance marquée / manque de confiance en d'autres personnes
- ☐ _____
- ☐ _____

Compléments et commentaires au sujet des indices:

2. Facteurs de risque par rapport à une mise en danger

→ Voir p. 10 des explications

Cochez, parmi les facteurs de risque suivants, ceux que vous percevez chez l'enfant et sa famille (observations, propos tenus):

Caractéristiques de l'enfant

- ☐ Sérieux troubles du comportement
- ☐ Troubles de la santé mentale
- ☐ Net retard du développement (sur les plans moteur, linguistique et intellectuel)
- ☐ Maladie chronique ou handicap physique

Vulnérabilité sociale des parents

- ☐ Maladie psychique de l'un des parents (y c. addiction)
- ☐ Signes de violence domestique / graves conflits au sein du couple
- ☐ Problèmes liés à des difficultés matérielles
- ☐ Manque de soutien social / isolement

Prise en charge

☐ Manque de constance dans la prise en charge

Avez-vous connaissance d'un avis précédent de mise en danger ou d'un événement antérieur?

☐ Oui ☐ Non

Compléments et commentaires au sujet des facteurs de risque:

3. Facteurs de protection → Voir p. 12 des explications

Cochez, parmi les facteurs de protection suivants, ceux que vous percevez chez l'enfant et sa famille (observations, propos tenus):

Caractéristiques de l'enfant

☐ Caractère positif
☐ Sentiment d'efficacité personnelle élevé
☐ Régulation importante de ses émotions / contrôle de ses impulsions

Caractéristiques de l'entourage social

☐ Existence d'une relation d'amitié étroite au moins (durant l'enfance / la jeunesse)
☐ Grande constance dans la prise en charge
☐ Éducation attentive de la part du ou des parents
☐ Présence d'au moins une personne de référence fiable extérieure à la famille proche

Compléments et commentaires au sujet des facteurs de protection:

4. Évaluation des risques (système de feux) → Voir p. 13 des explications

L'évaluation des risques[1] se fonde sur les indices, les facteurs de risque et les facteurs de protection recensés. Il ne s'agit pas d'une quantification, mais d'une évaluation professionnelle.

Évaluation du risque

Quel est, selon moi, le niveau de risque d'une mise en danger de l'enfant?

☐ Très faible	☐ Faible	☐ Plutôt élevé	☐ Élevé	☐ Très élevé
1		2	3	

Évaluation de la source d'informations

Quel est, selon moi, le niveau de qualité des informations disponibles?

☐ Très mauvais	☐ Mauvais	☐ Plutôt mauvais	☐ Bon	☐ Très bon
1			2	

Commentaires

Notation de la perception selon le système de feux:

Risque = 1 Informations = 2	Risque = 1 Informations = 1	Risque = 2 Informations = 1/2 Risque = 3 Informations = 1	Risque = 3 Informations = 2
☐	☐	☐	☐

5. Plausibilité de l'évaluation → Voir p. 14 des explications

Après avoir rempli les aides à l'évaluation, discutez-en avec la personne qui vous est hiérarchiquement supérieure. Recourez aux offres de conseil disponibles si vous avez des doutes. Reportez-vous ensuite au graphique de classification pour décider, ensemble, de la suite du processus.

Conclusions de l'évaluation commune

[1] Se fonde sur un instrument allemand © de la Klinik für Kinder- und Jugendpsychiatrie/Psychotherapie des Universitätsklinikums Ulm, (2010). Voir à ce sujet le document «Détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant dans le domaine de l'animation de jeunesse. Explications sur les aides à l'évaluation», ch. 2.4.

6. Graphique de classification – quelles démarches s'imposent?

Le schéma suivant aide les spécialistes de l'animation de jeunesse à planifier la suite de la procédure.
La démarche est la même selon que le feu concernant un cas précis est orange ou rouge. Une présentation est donc proposée sous une forme résumée.
Attention: l'évaluation n'est pas statique et il s'agit le cas échéant de la refaire après un certain temps.

